

# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2020

Convocation du 31 août 2020

**PRESENTS** : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, adjoints, Jocelyne ROBILLARD, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD, Tanguy ROQUIER, Anne-Sophie ROUXEL, Werner BUKERNBERGS .

**ABSENTE excusée**: Marie PRALONG (pouvoir donné à Tanguy ROQUIER),

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sylvie GIRAUD

Le Maire ouvre la séance à 19h07

Signature des registres des délibérations : séance du 10/07/2020,

Le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : *devis travaux peinture à l'école*, cette proposition est validée par le conseil municipal.

### Projet achat panneaux indicateurs des lieux-dits (2020-09-01)

Le maire rappelle la discussion du 10/07/20 au sujet de l'état des lieux des panneaux indicateurs dans les villages. Madame ROUXEL Anne-Sophie rappelle l'opération menée en début de mandat 2014/2020 en partenariat avec la Poste visant à la numérotation en campagne notamment la désignation des 5 futures maisons du lotissement communal « Beausoleil ». Une recommandation de la Poste incitait à mettre un nom de rue afin de d'éviter les confusions avec la rue « Beausoleil ». Elle informe que le matériel nécessaire à la numérotation avait été commandé, à retrouver en mairie.

Lors d'une rencontre en mairie le 04 août dernier, la société SPM de Lanvollon a présenté un devis d'un montant de 9 056.90 € HT (montant approximatif) correspondant à (pose comprise) :

- 34 panneaux de lieux-dits (3 modèles présentés dans la salle : plusieurs coloris, lettres réfléchissantes, insertion blason, ...).
- 2 panneaux diagrammatiques,
- 15 panneaux directionnels.

Un autre devis va être demandé, il faut compter environ 10 jours de travaux pour la pose des panneaux.

Après délibération, le conseil municipal :

AUTORISE le maire à poursuivre ce dossier notamment solliciter une autre entreprise pour obtenir une 2<sup>nd</sup>e offre.

### Plan de relance sur projets d'investissement (Conseil Départemental) : demande financière (2020-09-02)

Le maire informe l'assemblée que le Président du Conseil Départemental 22, face à l'ampleur de la pandémie de la COVID 19 sur la vie locale, a pris la décision d'être actif et présent pour aider les communes à traverser la crise sociale et économique qui s'annonce. Il a été décidé d'un soutien aux communes costarmoricaïnes en lançant un plan de relance pour accompagner les projets pouvant être mis en œuvre en 2020/2021 afin de relancer et soutenir l'activité du Département. Pour ce faire, un premier appel à projets est arrivé en mairie à la mi-juillet, le dossier administratif sollicitant la subvention devant être transmis au Département au plus tard le 21/08/2020. Un second appel à projets est prévu pour l'automne prochain.

Compte tenu des délais imposés, le maire informe l'assemblée qu'un dossier de demande de financement a été déposé au début du mois d'août sur le thème « signalisation en campagne : remplacement des panneaux indicateurs des lieux-dits ».

La réponse du Département devrait parvenir en mairie au cours du mois d'octobre prochain.

### Achat matériel : lave-mains, distributeur papier (2020-09-03)

Madame Anne-Sophie ROUXEL intervient sur l'hygiène dans les locaux scolaires (crise sanitaire de la COVID 19). En collaboration avec Madame GORRE Marie Christine, enseignante à Guenroc, le protocole sanitaire (règles très strictes) a été examiné, le matériel et les produits adaptés ont été installés dans les locaux avant la rentrée :

- Virucide norme 14-467,
- distributeur savon (19.33 € HT l'unité)
- distributeur papier 17.38 € HT l'unité)

Montant total : 357.10 € TTC.

Le conseil municipal :  
VALIDE les achats.

Travaux voirie sur chemins d'exploitation : la « Rosais », la « Ville Fleury » (2020-09-04)

Le maire présente le projet de fourniture de matériaux d'empierrement dans les chemins d'exploitation à la « Rosais » et la « Ville Fleury ». La fourniture des matériaux aux exploitants agricoles se fera à partir de bons d'achat auprès de la carrière SCB -Plouasne établis en mairie.  
Impasse du « Lustembour » : profiter de la venue d'un tracto-pelle pour d'autres travaux pour gratter et mettre au propre l'impasse.

Devis bornage : projet déclassement portion de voie publique à la « Ville Es Bourdais » (2020-09-05)

Le maire rappelle la délibération du 27 juin 2020 relative au projet de déclassement, à la demande d'un tiers, d'une portion de voie publique à la « Ville es Bourdais ». Il présente les 2 devis de bornage en vue de la future opération :

Cabinet EGUIMOS- géomètres experts, Dinan (Ex SCP ALLAIN)..... 1 000 € HT (1 200 € TTC),  
Cabinet PRIGENTS et ASSOCIES- géomètres-experts, Dinan..... 1 180 € HT (1 416 € TTC).

Après délibération le conseil municipal :

CONFIE les travaux au cabinet EGUIMOS.

Il est rappelé ici que l'ensemble des frais générés par l'opération (bornage, enquête publique, acte notarié, ...) sera remboursé à la collectivité par les tiers à l'origine de la demande du projet d'échange de terrain.

Désignation membres (1 titulaire, 1 suppléant) à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : demande Dinan Agglomération (2020-09-06)

Le maire présente la demande transmise par Dinan Agglomération invitant la collectivité à désigner les membres (1 titulaire, 1 suppléant) à siéger à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Après présentation du rôle et missions de cette commission au sein de l'intercommunalité, le conseil municipal :

DESIGNE Mesdames LEFORESTIER Dominique en qualité de représentante titulaire, GAREL Valérie en qualité de représentante suppléante (toutes les 2 volontaires).

Proposition protocole sanitaire à la salle des fêtes (2020-09-07)

Le maire présente la proposition de protocole sanitaire applicable à la salle des fêtes lors des locations (personnes privées, associations). Il précise que ce protocole a été appliqué pour la location du week-end dernier. Le document est affiché dans la salle, 1 exemplaire est fourni à chacun. La liste des invités qui doit être fournie sera gardée 14 jours en mairie et détruite ensuite.

Observations : Anne-sophie ROUXEL propose les éléments à rajouter : pièce devant être aérée + nettoyage (poignées portes, interrupteurs, toilettes avec un virucide : spray, lingettes norme 14-467)

Il est précisé que les activités du club du Rocher Blanc ne doivent pas avoir lieu dans la salle contiguë au secrétariat de mairie. Le maire demandera aux membres de l'association de se réunir à la salle des fêtes, il a déjà échangé à ce sujet avec la Présidente.

Valérie GAREL demande si le ramassage des mégots peut être exigé auprès loueurs lors de l'état des lieux retour. Rajout à prévoir sur la fiche d'état des lieux établie lors de la remise des clés.

Si un cas de COVID 19 signalé en informer le maire (observ. AS ROUXEL)

Werner BUKENBERGS demande si les associations doivent fournir le liste des personnes utilisant la salle : réponse oui, la liste est conseillée même sur un simple cahier. Pour « Orguenroc », le mardi soir il est recommandé d'utiliser la salle des fêtes au lieu de l'école comme l'hiver précédent.

Demande devis travaux peinture école (2020-09-08)

Le maire rappelle les travaux déjà faits à l'école (remplacement des ouvertures, électricité) dont le montant HT est très inférieur à l'estimatif déclaré dans les demandes de financement (Subvention « Contrat de Territoire » dépense subventionnable fixée à 80 000 € notamment), en effet, les travaux d'électricité réalisés ont été très réduits par rapport à ceux envisagés initialement. De plus, Il conviendrait d'envisager le chantier de peinture prévu à l'origine afin de bénéficier d'un montant maximum des subventions allouées (49 500 € « contrat de territoire » soit 61.88 %). Coût travaux réglés à ce jour, de l'ordre de 38 000 € HT.

Après délibération, le conseil municipal :

AUTORISE le maire à présenter des demandes de devis pour les travaux de peinture évoqués.

**QUESTIONS DIVERSES** :

Plan de relance du Conseil Départemental 22 : 2<sup>nd</sup> appel à projets :

Liste des opérations d'investissement pouvant entrer dans le processus d'appel à projets :

- *Implantation d'un local technique* (à usage de l'agent communal pour stockage matériel - proposition du maire : pas de local correct à ce jour ) : récupération d'une partie de terrain à l'école –sujet déjà évoqué avec l'institutrice

Voir plan de financement : obtention subvention. Rappel : nous n'avons droit qu'à 2 appels à projets.

- *Création réserve d'eau incendie* (AS ROUXEL) : équipement demandé par les pompiers au cours du précédent mandat. Voir normes à respecter, D. LEFORESTIER s'en occupe.

- *Travaux nécessaires pour les ouvrants de la mairie* (volets en piteux état, bois pourri, porte) (T. ROQUIER). Il faut respecter la labellisation (rpt des volets obligatoirement en bois). A voir ce qui pourrait être possible.

- *Travaux église* (T. ROQUIER) – voir la précédente étude déjà faite. Voir communes de St Potan, Tréfumel ayant déjà réalisé ce type de travaux. Dossier long, à voir par commission « bâtiments ». Voir Ent. LEVACHER (couverture) : Philippe HEURLIN s'en occupe.

Voir avec architecte des bâtiments de France. Il faudrait mettre l'église hors d'eau en priorité.

- Antoine DIVARD fait observer que le terrain de l'école pourrait servir plutôt de lieu de rassemblement des jeunes (près lotissement). Il propose que chaque membre du conseil municipal émettre une idée pour améliorer la commune. On pourrait faire une liste et choisir ensuite les projets à proposer. Une vision globale serait positive.

Détermination endroits après réflexion sur les inconvenients et avantages. AS ROUXEL propose une boîte à idées dans la « Gazette » à destination des Guenrocois.

Un examen des nuisances serait judicieux.

Eventuel autre terrain : stockage container verres (D. LEFORESTIER)

Le maire a rencontré un agent du SMICTOM qui a validé l'aire de pique-nique pour ce stockage. L'emplacement actuel est trop dangereux et non adapté. Proposition : container près de la route et près de la table (sans nécessité de grands frais). Le maire sollicite l'avis de chacun et demande si un autre endroit peut être choisi ? Aucun avis émis. Sujet en attente, à voir ultérieurement, voir terrain derrière HLM éventuellement.

Gazette :

Règles du RGPD (*Règlement général pour la protection des données*) : impossible d'y faire figurer les informations d'état civil (naissances, mariages, décès) sans accord préalable des intéressés.

Dématérialisation (site internet) gérée par mairie de Plumaudan jusqu'alors. Proposition de continuer ainsi avec mise à jour du site internet par agent cybercommune (Plumaudan) sur demande de Guenroc.

Site internet : pas de mise à jour depuis 2004.

Dinan agglomération ne finance plus, un accord a donc été trouvé avec la commune de Plumaudan sur la base de 500 € pour la création du site (30 heures), à nous d'alimenter le site via la commission « communication ».

Besoin d'un minimum d'heures ensuite qui seraient facturées à l'unité. Une réunion est prévue en septembre/octobre à ce sujet.

Application protocole COVID 19 évènements culturels :

Réunion le 22/09 à 18 H organisée par Dinan Agglomération, D. LEFORESTIER y participera.

Course autour de la Rance (30 coureurs à pieds) :

Pas de ravitaillement, organisée par « Brocéliande Aventure » chemins Guenroc, Guitté, Plouasne (secteur Rophémel).

10 octobre concert à l'église à 20 H :

Respect des règles sanitaires (distanciation, gel, masque obligatoire, sens de circulation, ...)

Informations du protocole à respecter suite réunion du 22/9, Dominique LEFORESTIER donnera les infos.

Illuminations de Noël :

Réunion à prévoir (commission : Dominique, Antoine, Sylvie, Jocelyne) en vue de la mise en place des décorations pour Noël : des difficultés car peu d'accroches.

Réunion fixée à vendredi 25/9 à 17 h 30 (salle des fêtes).

Date prochain conseil municipal : 09 octobre salle des fêtes 19 h

Fin de séance 21 H 30

Le Maire,

la secrétaire de séance,



(Valable le 8/9/20)  
par S. GIRAUD .